

Programme de formation

Document unique d'évaluation des risques (DUER)

Les obligations réglementaires en matière de santé et sécurité

Date :

Lieu :

Objectif de la formation :

Connaitre les obligations réglementaires en matière de santé et sécurité au travail et être capable de réaliser leur Document Unique de Sécurité (DUS).

Public concerné :

Professionnels en boulangerie-pâtisserie

Prérequis : Aucun

Objectifs opérationnels :

- Connaître les obligations légales de l'employeur en termes de santé et sécurité de ses salariés
- Identifier et évaluer les risques liés aux différents postes de travail
- Elaborer son DUER et le mettre à jour

Durée : 7 heures

Moyens pédagogiques :

Formation assurée par un intervenant spécialisé en réglementation en boulangerie-pâtisserie. A l'issue de la formation, un support papier est distribué à tous les participants.

Méthodes d'évaluation :

- Grille de positionnement des stagiaires en début et fin de formation

Programme du stage :

- Présentation de la formation et rappel de ses objectifs
- Tour de table/ Présentation des participants (parcours et attentes de la formation)
- Grille de positionnement (auto-évaluation des acquis)
- Contenu de la formation :
 - Accidents de travail, maladies professionnelles : quelques chiffres en France
 - Evolution réglementaire en matière de santé et sécurité au travail
 - La responsabilité du chef d'entreprise et « la faute inexcusable »
 - Les services de contrôles (SDIS, Inspection du travail)
 - Aménagement des locaux sanitaires : comment respecter les obligations réglementaires ?

- Les affichages obligatoires
 - La mise en conformité du matériel
 - Les vérifications périodiques obligatoires
 - L'évaluation des Risques Professionnels : une obligation pour le chef d'entreprise
 - Des outils à disposition pour réaliser son EvRP
 - Concevoir et rédiger le Document Unique de Sécurité
 - Les sanctions pénales et financières
 - Les principaux risques en boulangerie-pâtisserie et les moyens de prévention
-
- Bilan de fin de formation (échanges avec les participants)
 - Grille de positionnement (évaluation des acquis)
 - Enquête de satisfaction